

PISCINES BOIS
DREAM-WOOD
Notice de montage
et mise en service





IMPORTANT

Cette notice est à remettre à l'utilisateur avec l'annexe (plans du modèle) et les notices des fabricants.

La gamme de piscines bois DREAMWOOD est fabriquée à partir de **pin maritime autoclave classe de risque 4**.

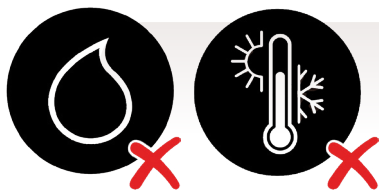
DOSSIER À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT LE MONTAGE ET L'UTILISATION À CONSERVER POUR DES UTILISATIONS ULTÉRIEURES AVEC LES NOTICES DES FABRICANTS

Les bassins, leurs accès et leurs équipements ne doivent pas être utilisés à des fins autres que celles indiquées dans ce document.

En cas de configurations particulières (terre argileuse, nappes phréatiques...), consultez votre revendeur.



Le bon de livraison se trouve dans une pochette sur chaque palette.



Stocker les palettes de bois à l'abri des variations de températures et d'humidité.

À réception des palettes, ôter le film noir de protection.

Laisser la partie bois sanglée jusqu'au montage, pendant un mois maximum.

Tous les morceaux de bois sont à utiliser, sauf les cales.

SOMMAIRE

1.	LE BOIS ET SES PARTICULARITÉS	PAGE 4
2.	PRÉPARATION DU TERRAIN	PAGE 5
3.	INSTRUCTIONS DE MONTAGE	PAGE 6
4.	AUTRES RÉALISATIONS À PROXIMITÉ DE LA PISCINE	PAGE 7
5.	MONTAGE DE LA STRUCTURE	PAGE 8
6.	MADRIERS	PAGE 9
7.	JAMBES DE FORCE DROITES À SCELLER DANS LE SOL	PAGE 10
8.	JAMBES DE FORCE EN « L » À FIXER DANS UNE DALLE	PAGE 11
9.	CHEVRONS	PAGE 12
10.	MADRIERS AVEC PERCEMENT	PAGE 13
11.	U DE FINITION	PAGE 14
12.	CHEVRONS DE CEINTURAGE (GAMME CONFORT)	PAGE 15
13.	ÉQUERRES DE SOUTIEN	PAGE 16
14.	GAMME CONFORT - MARGELLES ET PIÈCES DE JONCTION	PAGE 17
15.	GAMME LUXE - SOUS-MARGELLES, MARGELLES ET PIÈCES DE JONCTION	PAGE 18
16.	RAILS ACCROCHE-LINERS	PAGE 20
17.	FEUTRE DE PROTECTION DU LINER	PAGE 21
18.	LINER	PAGE 22
19.	PIÈCES À SCELLER	PAGE 23
20.	FILTRATION	PAGE 24
21.	ACCÈS : ÉCHELLE ET ESCALIER	PAGE 25
22.	SÉCURITÉ	PAGE 26
23.	UTILISATION, ENTRETIEN ET CONSEILS	PAGE 28



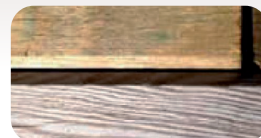
Le bois et ses particularités



Le bois est un produit naturel qui présente plusieurs types de variations de par son caractère naturel ou suite aux différents traitements appliqués dans le but de le protéger durablement.

Différence de teinte

Le pin présente des variations de teinte. Les produits du traitement classe 4 les accentuent de façon plus ou moins importante selon la densité ou le veinage du bois. L'exposition du bois en extérieur atténuera nettement ces variations.



Grisaillement

L'exposition du bois au soleil entraîne un grisaillement. Des produits, comme les lasures ou les saturateurs permettent d'atténuer ce changement.



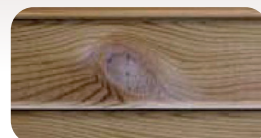
Fissures

Le bois, hétérogène par nature, est soumis aux variations de températures et d'humidité. En séchant, il se rétracte de façon irrégulière entraînant l'apparition de fentes. Celles-ci peuvent être impressionnantes mais ne nuisent en aucun cas aux caractéristiques du produit et n'entrent pas dans le cadre de la garantie.



Présence de noeuds

Les noeuds correspondent à la trace des branches de l'arbre. La partie basse que nous utilisons en présente peu.



Remontées de sels

Les bois traités en autoclave montrent de petites taches vertes en surface. Cette couleur disparaîtra avec le temps.



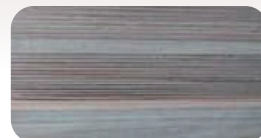
Moisissures

Des moisissures provoquées par des champignons, résultant de la chaleur, de l'humidité ou du manque d'aération, peuvent apparaître à la surface du bois. Un brossage permet de les éliminer. Les bois traités classe 4 sont protégés contre les attaques en profondeur de champignons.



Résine

Le pin est un résineux. Les remontées de résine peuvent être enlevées avec un outil, sans toucher au bois, ou de l'essence térébenthine avec parcimonie afin de ne pas le tacher.



Préparation du terrain

Choix du terrain

- Éviter la proximité d'une nappe phréatique et faire attention aux racines d'arbres
- Montage exclusivement sur un sol horizontal, de niveau et stable, jamais sur du remblai
- Terre lourde : l'eau ne pouvant s'évacuer, drainer autour du bassin (graviers, drains)
- Terre argileuse : respecter les précautions d'usage et règles de l'art pour ce type de sol
- Terrain en pente : décaisser suffisamment pour travailler sur le « bon sol »

Préparation du sol

Dimension de la dalle béton : les cotes intérieures de la piscine + 60 cm minimum du côté des jambes de force en L avec renfort et + 20 cm pour les autres côtés.

Pour les jambes de force droites, nous indiquons les réservations sur les plans.

Béton dosé à 350 kg/m³ sur une épaisseur de 12 cm minimum avec treillis soudé.

Si nécessaire, faire un ragréage pour une belle finition, feutre et liner seront plus facile à poser.

Pour la bonne tenue de la structure et des jambes de force, il est important de respecter 21 jours de séchage de la dalle avant le montage.

Implantations

Sur dalle béton : la partie hors-sol ne doit pas dépasser 1,20 m.

À respecter, car risque de déformation de la structure en raison des poussées importantes sur les parois.

Il ne faut pas négliger les risques de chutes et de blessures.

Rappel des charges sur la structure au point le plus bas et au sol :

- Structure 1,20 m = 1 T 200 au m²
- Structure 1,35 m = 1 T 350 au m²
- Structure 1,50 m = 1 T 500 au m²

Garanties

Nous garantissons 10 ans les éléments en bois que nous fabriquons.

Pour les articles que nous commercialisons, les informations sont données par les fabricants.

Rappel : la garantie est soumise au respect de nos instructions de montage.





ATTENTION

Le non-respect des instructions de montage peut engendrer des risques graves pour la sécurité, notamment celle des enfants, mais également des déformations de la structure.

Modifications

Ne pas modifier le bassin, ses accès ou un équipement

Percement ultérieur à la livraison

Tout percement ultérieur de la structure (pièce à sceller) réduit les performances du bois traité classe 4. Les surfaces ainsi mises à nu doivent impérativement recevoir un traitement complémentaire (produit de recoupe). Ces interventions concernent exclusivement la partie hors-sol.

Remblaiement autour du bassin

Remblayer contre la structure, au fur et à mesure du remplissage, avec des matériaux (sable, graviers, terre légère) **suffisamment drainants** qui laissent le bois « respirer » et l'eau s'infiltrer.

N'utiliser jamais de goudron, bâche, polystyrène,qui enfermeraient l'humidité.

Les nappes de Delta-MS ne doivent pas être utilisées : l'avis technique 7/13-1559 du CSTB ne prévoit pas leur utilisation avec du bois.

Laisser un espace de graviers au niveau du sol, sur une largeur et profondeur suffisantes : 30 x 30 cm minimum. La partie enterrée ne demande aucun traitement ni entretien de votre part.

Protection des tuyaux de filtration

Lors de leur installation dans les tranchées et du remblaiement, éliminer les pierres pour ne pas écraser ou percer les tuyaux.

Structure

Au montage, une différence de cotes peut se constater pouvant atteindre 3% de la hauteur totale.

Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- les produits de traitement classe 4
- l'hygrométrie (météo)

Solution : poncer ou raboter pour mettre à niveau, sans oublier de mettre du produit de recoupe.

Ces différents phénomènes sont sans conséquence sur la résistance du bois ou sa durabilité et ne peuvent rendre le produit impropre à son utilisation.

Les produits de traitement autoclave classe 4 peuvent tacher des enduits, des dalles de terrasses.

Risque de contamination du bois (pourrissement, champignons...)

Le bois, malgré son traitement classe 4, peut être contaminé par contact direct avec du bois abîmé ou par l'intermédiaire d'un tissu géotextile ou encore par un terrain contaminé (par exemple, par du bois laissé à l'abandon).

Tout ouvrage réalisé à proximité du bassin en bois (« plage », terrasse, bac à plantes, muret, mur, escalier....) ne doit en aucun cas former de piège à eau ni être placé contre le bois du bassin : veiller à faciliter l'écoulement de l'eau, quelle que soit son origine (éclaboussures, pluie, arrosage....).

Si à proximité du bassin un tissu géotextile est mis en place, il est important de vérifier qu'il soit suffisamment drainant pour que l'eau s'écoule rapidement.

Les nappes de Delta-MS ne doivent pas être utilisées : l'avis technique 7/13-1559 du CSTB ne prévoit pas leur utilisation avec du bois.

La pente de la terrasse ou du terrain ne doit pas être dirigée vers le bassin.

Il est nécessaire de créer un joint de rupture (espace) entre la « plage » et tout le tour du bassin.

NB « plage » = surface aménagée contigüe au bassin (à l'exception des zones meubles : sable, herbe...)



Montage de la structure

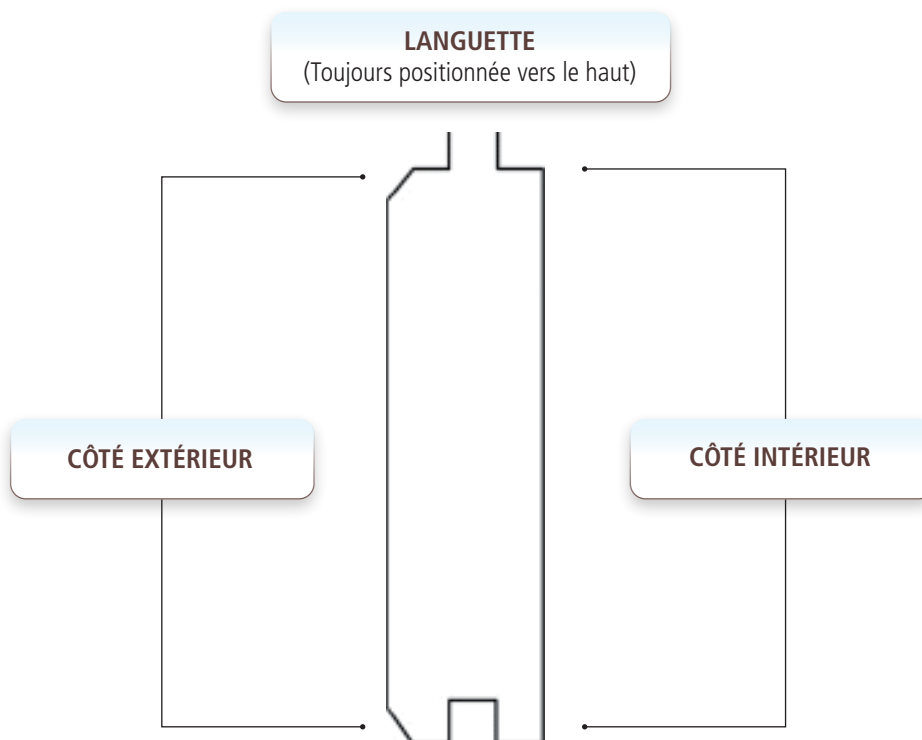
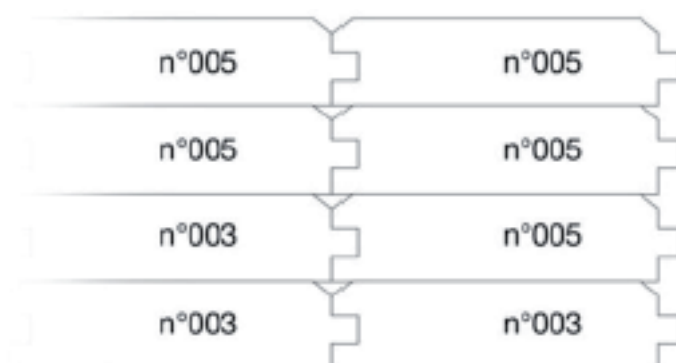
Outillage

- Niveau, mètre-ruban, cordeau, fil à plomb
- Visseuse, perceuse, scie à métaux, agrafeuse
- Foret béton diam 12 de 30 cm de long.

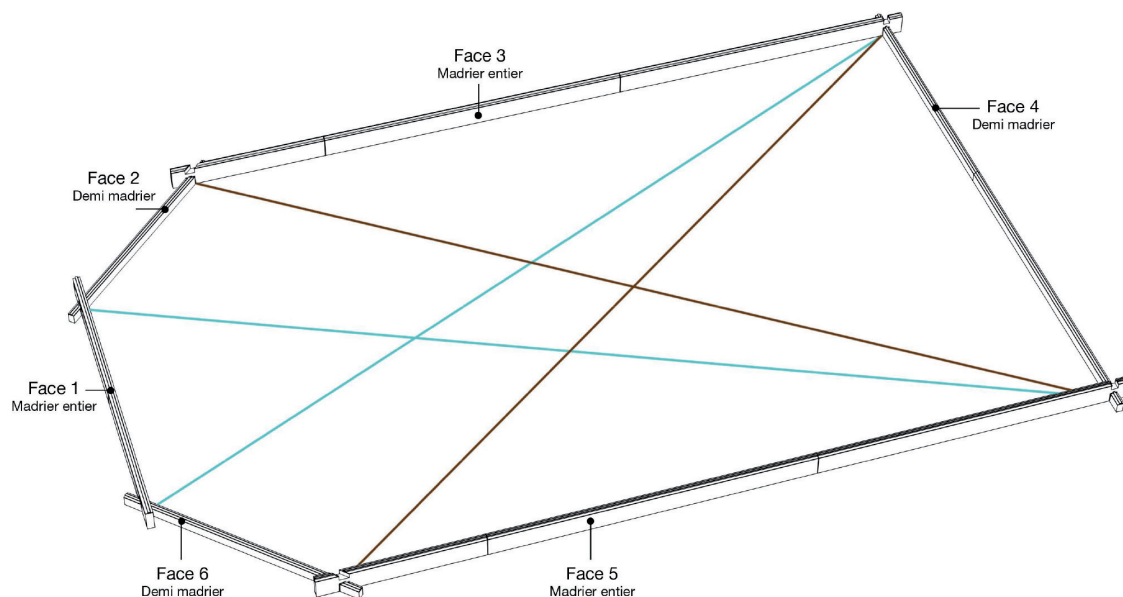
Annexes / plans

Repérer les numéros sur les madriers.

⚠ TOUS LES MORCEAUX DE BOIS SONT À UTILISER SAUF LES CALES.



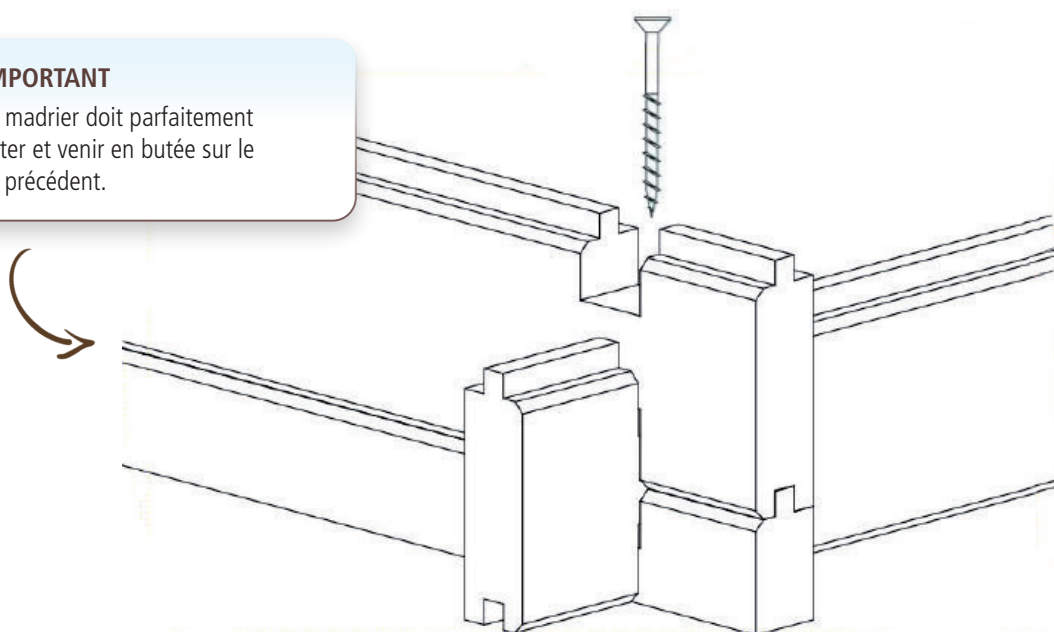
Monter chaque rang en emboîtant les madriers selon le plan en annexe.
Les madriers sont « croisés » à chaque rang pour une meilleure tenue de la structure.



Au bout de 2 rangs, régler la piscine en vérifiant les diagonales et les cotes intérieures de la piscine.
Visser 1 vis 5 x 120 dans chaque encoche comme indiqué ci-dessous.

⚠ IMPORTANT

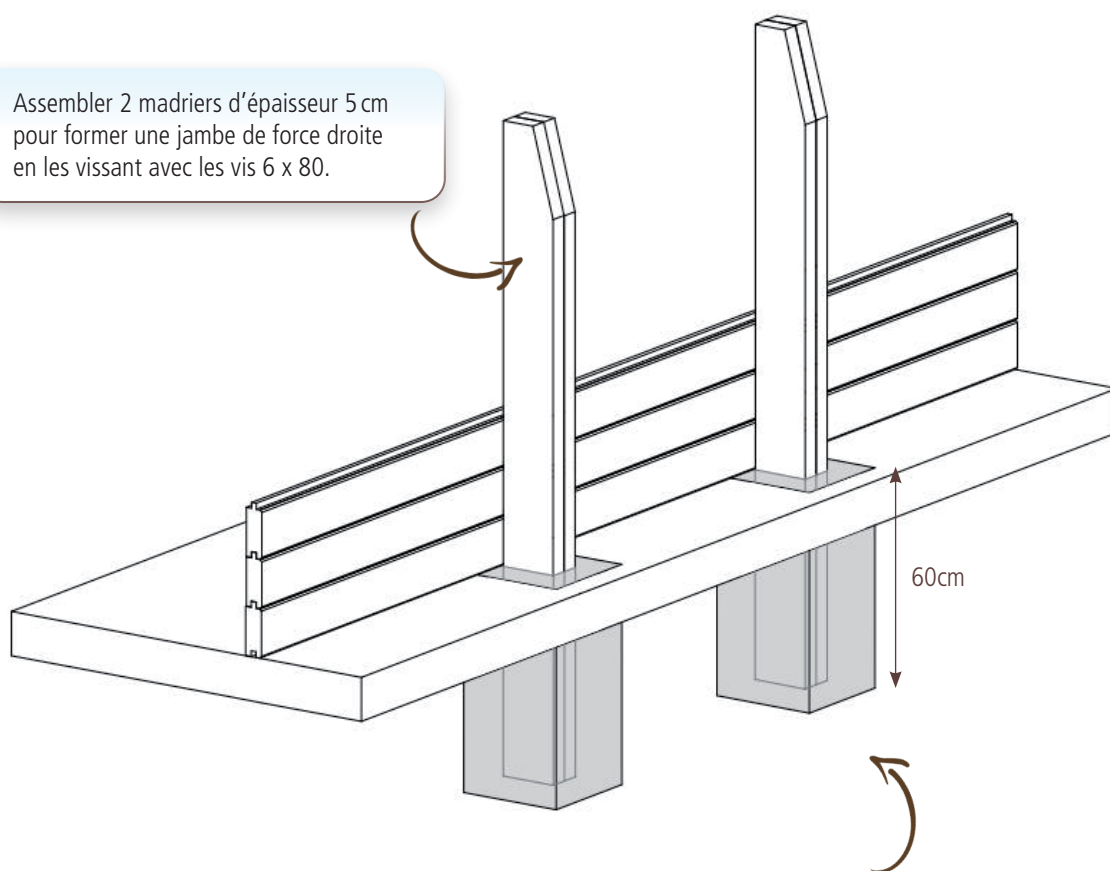
Chaque madrier doit parfaitement s'emboîter et venir en butée sur le madrier précédent.



Jambes de force droite à sceller dans le sol

Procéder à la mise en place des jambes de force avant de continuer l'assemblage des madriers.

Assembler 2 madriers d'épaisseur 5 cm pour former une jambe de force droite en les vissant avec les vis 6 x 80.

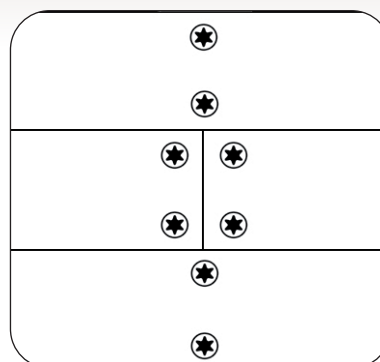


Les jambes de force droites doivent ensuite être scellées dans le sol à 60cm de profondeur à partir de la dalle.

Plaquer la jambe de force contre la structure en l'enfonçant dans le sol.

Visser les premiers rangs avec les vis 6 x 80 (voir schéma de vissage).

Mettre de niveau puis reboucher les réservations avec du béton. Laisser sécher avant de reprendre le montage.



Jambes de force en "L" à fixer dans une dalle

Procéder à la mise en place des jambes de force avant de continuer l'assemblage des madriers.
Pour le positionnement des jambes de force, se référer au plan en annexe.

Assembler les jambes de force avec :

- 2 retours
- 2 boulons de charpente
- 2 rondelles

Plaquer la jambe de force contre la structure.

PS : les jambes de force ne doivent pas dépasser de la dalle.

Percer la dalle avec un foret Ø12mm. Insérer les goujons d'ancrage dans les retours en les passant par-dessous.

Mettre en place la jambe de force. Rentrer entièrement les goujons d'ancrage dans la dalle puis fixer l'ensemble.

Une légère inclinaison vers l'intérieur de la piscine est normale ; ne pas la modifier.

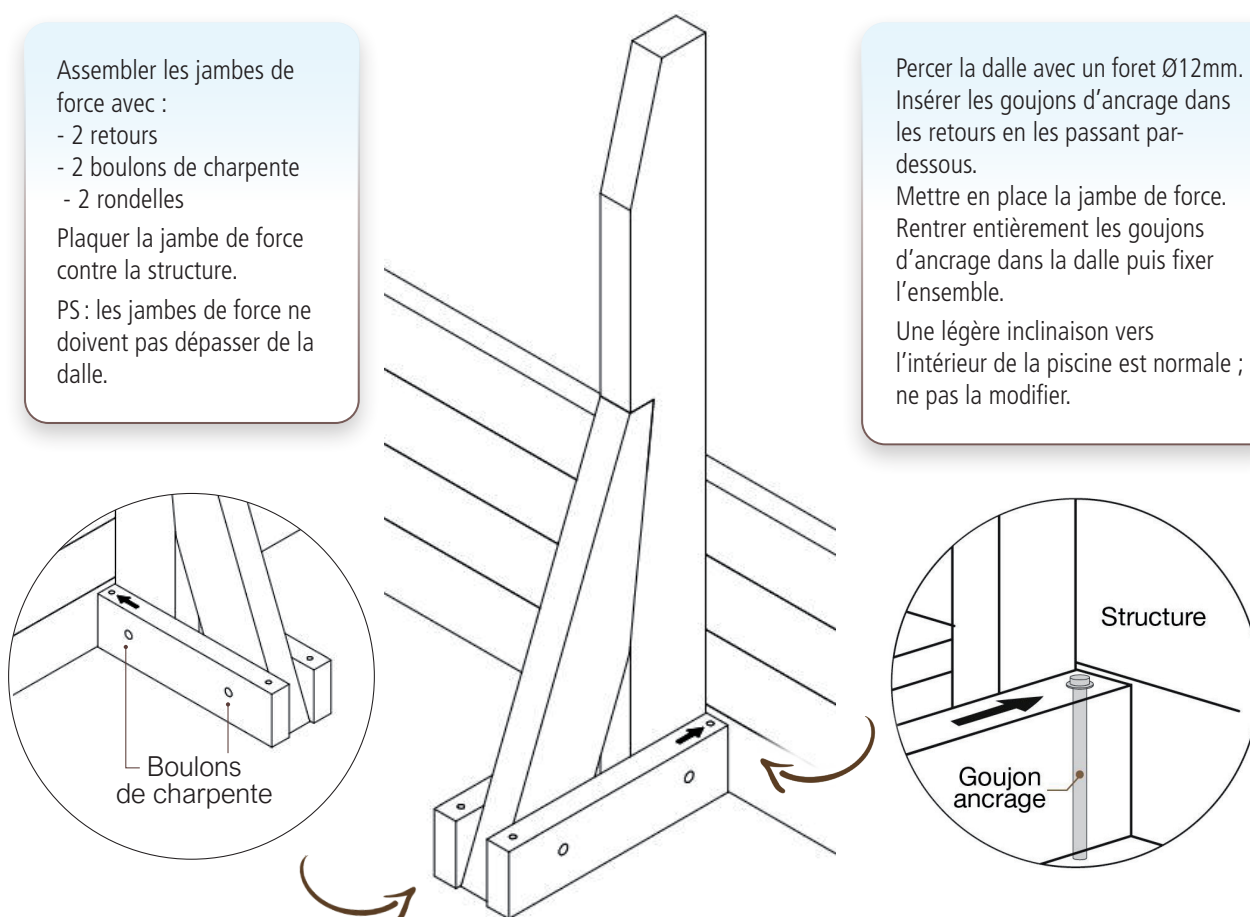
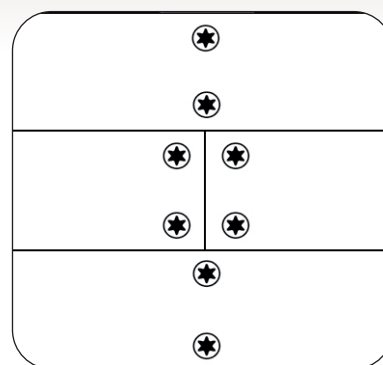


Schéma de vissage

Visser selon le schéma de vissage avec les vis 6 x 80.



Les chevrons se positionnent sur les faces de piscine sans jonctions de madriers et supérieures à 1,78 m. Se référer au plan dalle en annexe pour leur emplacement.

Positionner le chevron à la verticale à plat contre l'ossature.

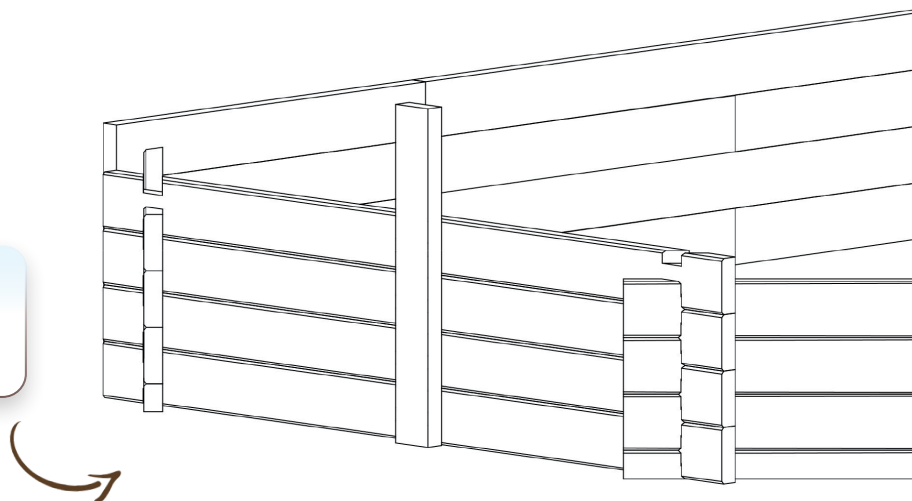
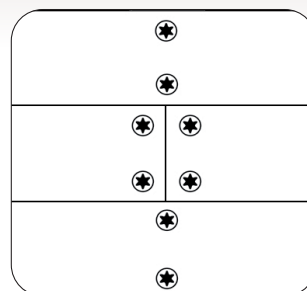


Schéma de vissage

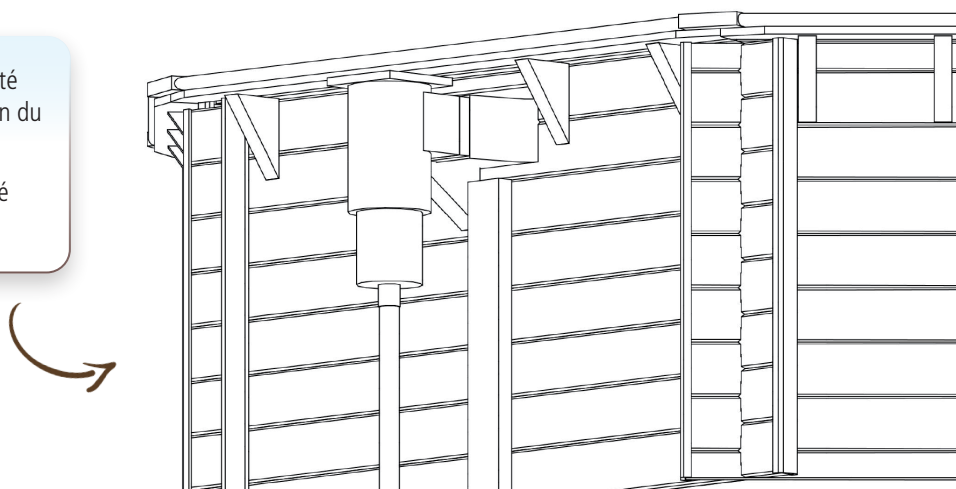
Visser chaque madrier avec des vis 6 x 80 selon schéma de vissage.



Les chevrons qui se positionnent sur la même face que le skimmer sont volontairement plus courts.

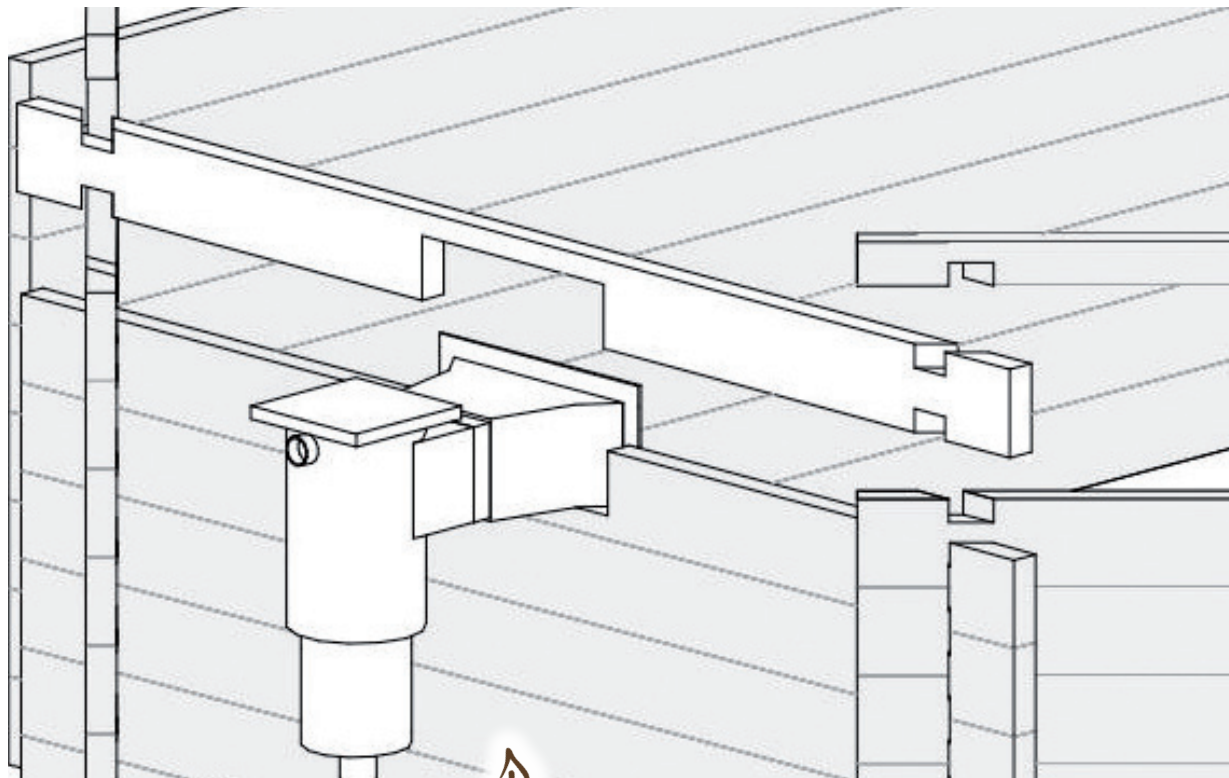
Placer le chevron à côté de l'équerre de soutien du skimmer.

Visser comme expliqué précédemment.



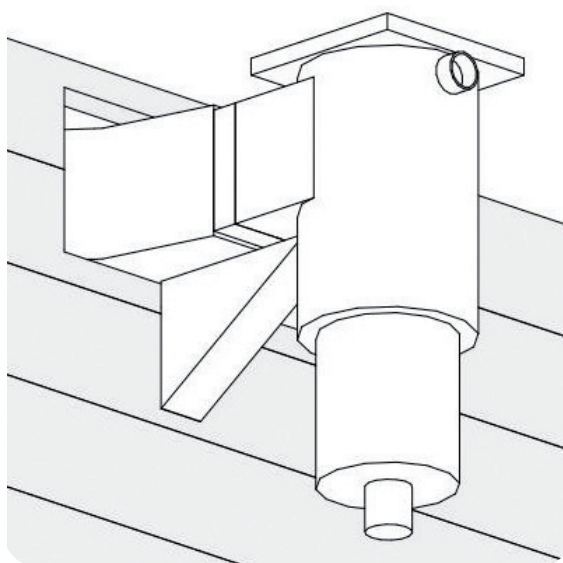
Madriers avec percement

Reprendre le montage des madriers en vissant rang par rang



Mettre en place les pièces à sceller (skimmer, buse de refoulement, prise balai) selon plan en annexe. Les fixer avec les vis inox 5 x 40.

Positionner l'équerre 27 x 17 épaisseur 7. Visser avec 2 vis 6 x 80.



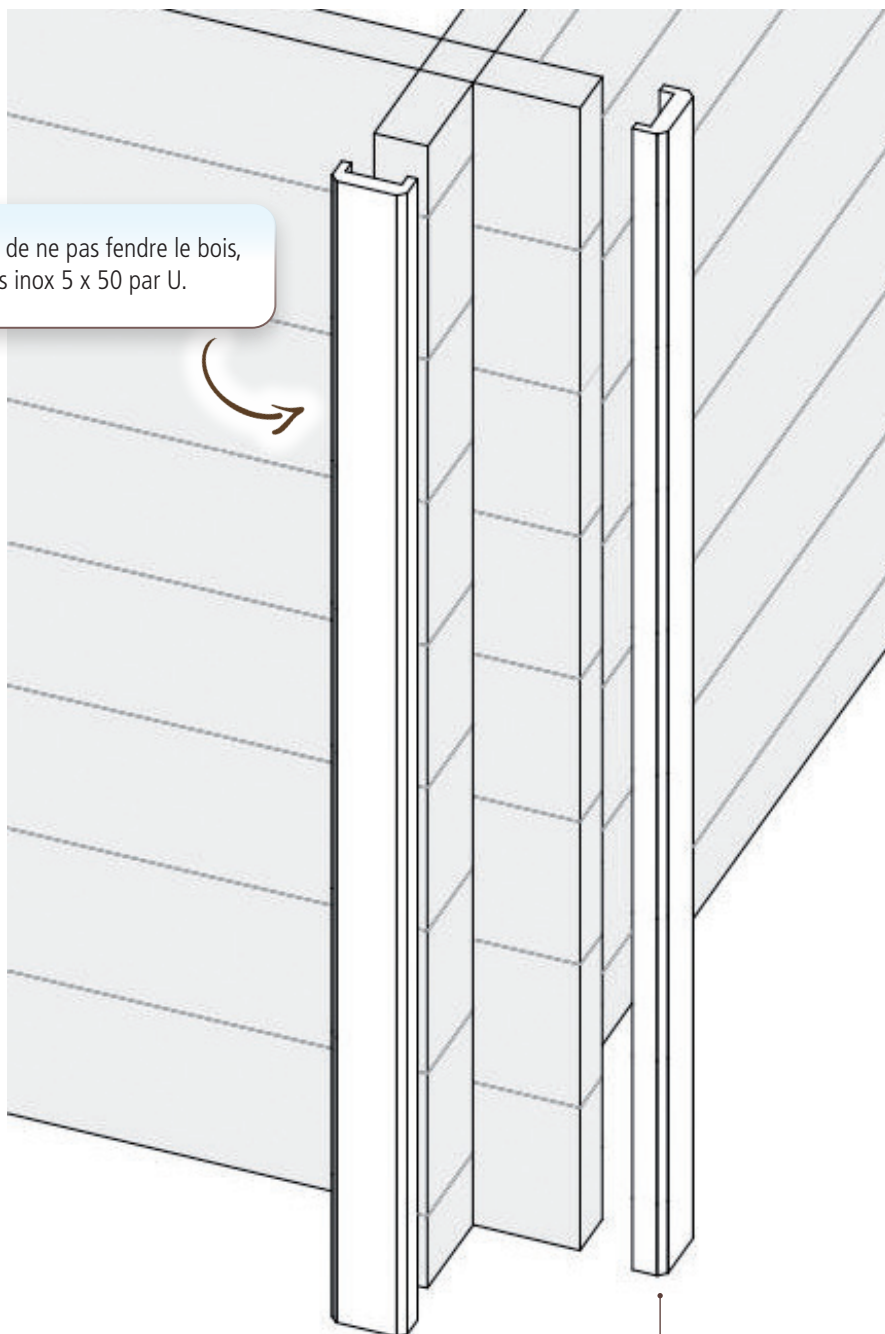
U de finition

Mettre en place les baguettes U à chaque extrémité de madrier.



La partie hors-sol de la structure ne doit pas dépasser 1,20 m.
Les baguettes sont usinées en conséquence.

Pré-percer afin de ne pas fendre le bois,
puis visser 3 vis inox 5 x 50 par U.



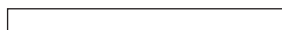
Baguettes U

Chevrons de ceinturage (Gamme CONFORT)

Vous trouverez le plan de pose des chevrons de ceinturage concernant la gamme CONFORT en annexe.
Les chevrons de ceinturage forment un rectangle de 660 x 350 cm.

Débit des chevrons

Sans coupes d'angles :



Longueurs à débiter :

- 6 longueurs de 230 cm
- 2 longueurs de 199.8 cm
- 2 longueurs de 120 cm

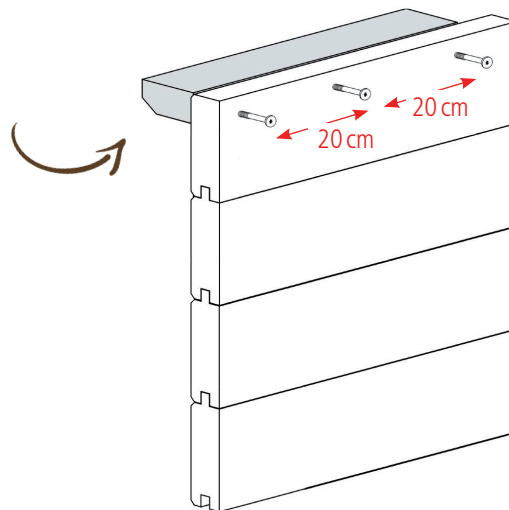
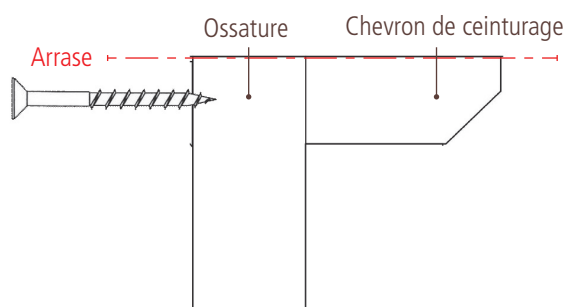
NOTE : les longueurs de chevrons peuvent être légèrement ajustées lors de la pose du bassin.

⚠ IMPORTANT

Un bidon de produit de recoupe est livré avec la piscine : il est impératif d'appliquer ce produit sur chaque coupe.

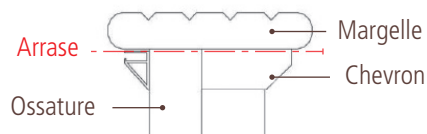
Les chevrons de ceinturage se vissent depuis l'intérieur du bassin en arase du dernier rang de l'ossature.

Visser avec une vis 6 x 80 tous les 20 cm.



⚠ IMPORTANT

Les chevrons doivent se trouver parfaitement alignés avec le dernier rang de l'ossature afin de garantir une bonne assise de la margelle par la suite.



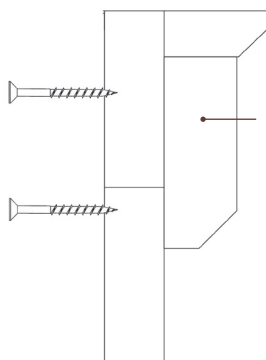
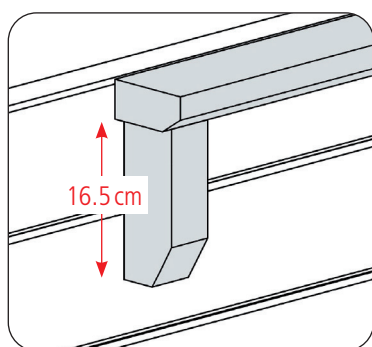
Équerres de soutien

Les équerres assurent le maintien de nos margelles. Vous trouverez le plan de pose en annexe.

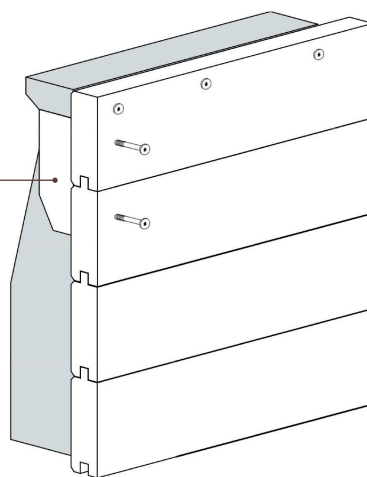
Schémas de vissage

Visser chaque équerre avec des vis 6 x 80 comme indiqué sur les schémas de vissage suivants, en veillant à bien être de niveau.

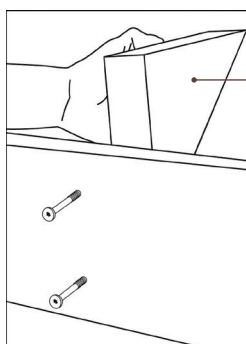
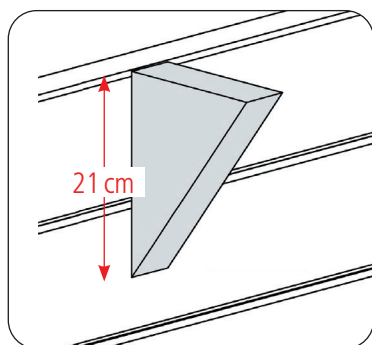
GAMME CONFORT



Équerre de soutien



GAMME LUXE



Équerre de soutien

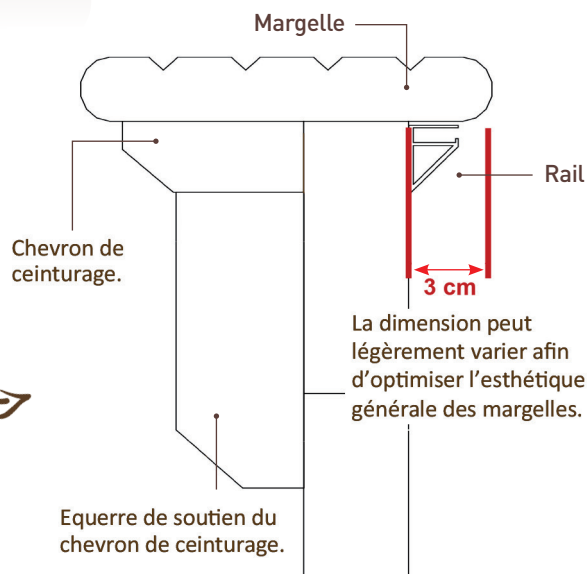


Gamme CONFORT - Margelles et pièces de jonction

Repérer toutes les longueurs de margelles sur le plan en annexe.

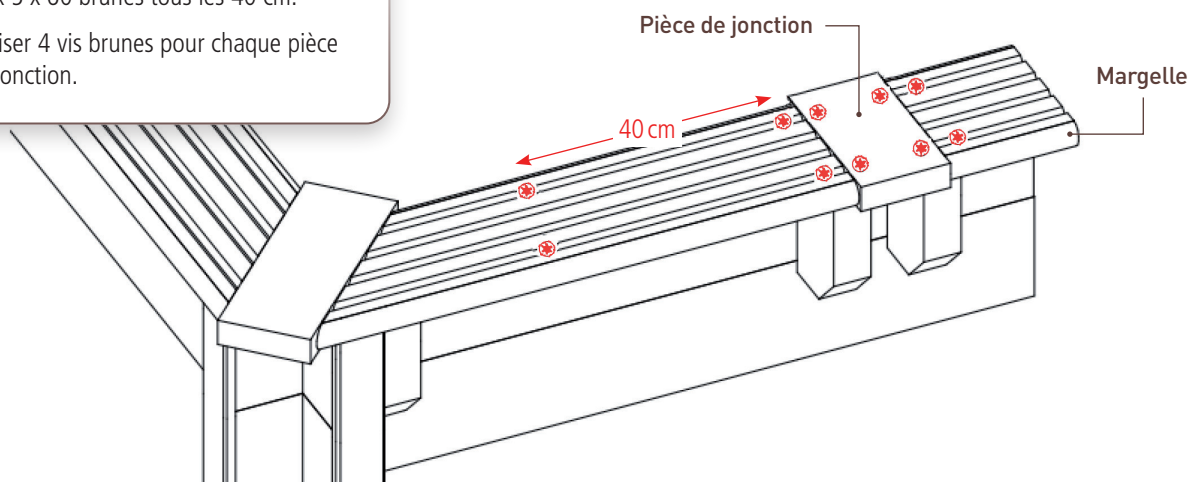
Positionner toutes les margelles comme indiqué sur le schéma, et placer les pièces de jonction entre celles-ci.

Réajuster leur emplacement si besoin afin que le tour de la piscine soit le plus esthétique possible.

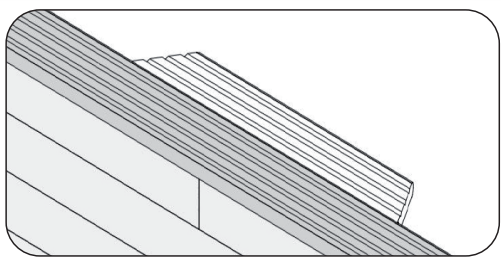


Visser les margelles à la structure et aux chevrons de ceinturage avec 2 vis inox 5 x 60 brunes tous les 40 cm.

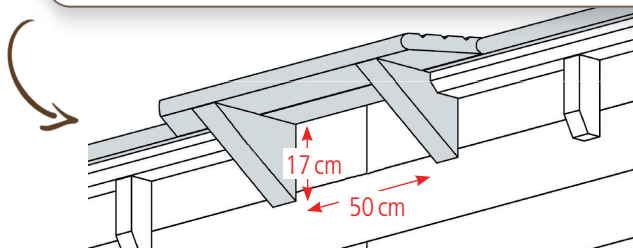
Utiliser 4 vis brunes pour chaque pièce de jonction.



La « margelinette » sert à fixer l'échelle inox.



Découper le chevron à l'emplacement voulu.
Fixer les 2 équerres (27 x 17 ép. 7) sur la structure.



Gamme LUXE - Sous-margelles

Repérer toutes les longueurs de sous-margelles sur le plan en annexe.

Positionner toutes les sous-margelles comme indiqué sur le schéma.

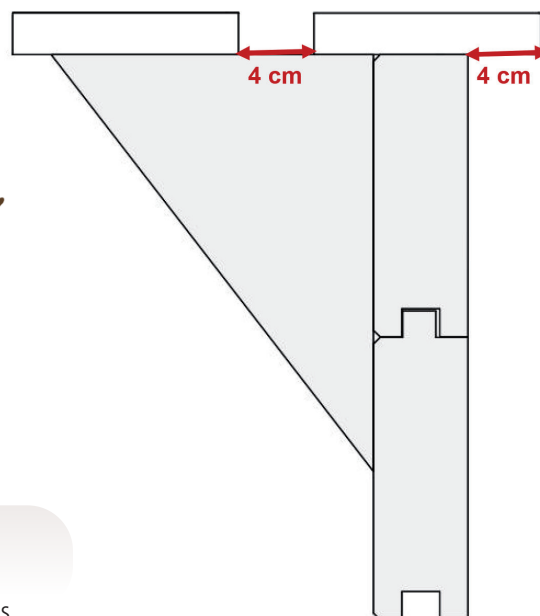
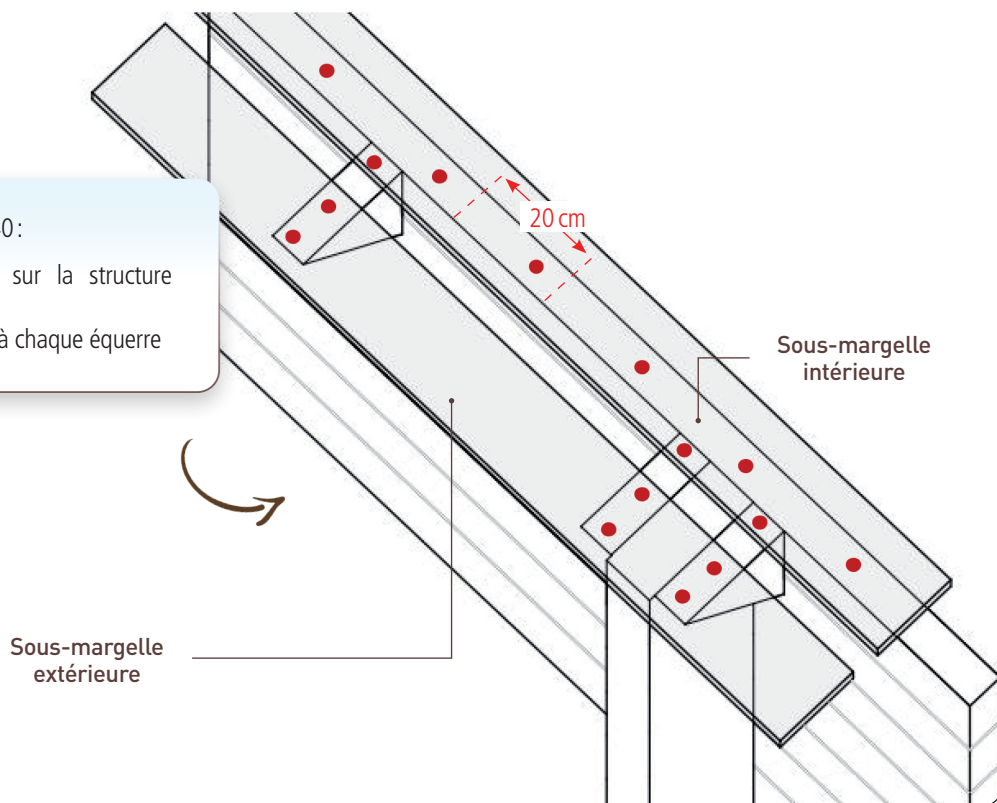


Schéma de vissage

Visser chaque sous-margelle selon schéma de vissage ci-dessous.

Visser avec les vis inox 5 x 40 :

- sous-margelle intérieure sur la structure tous les 20 cm
- sous-margelle extérieure à chaque équerre



Gamme LUXE - Margelles et pièces de jonction

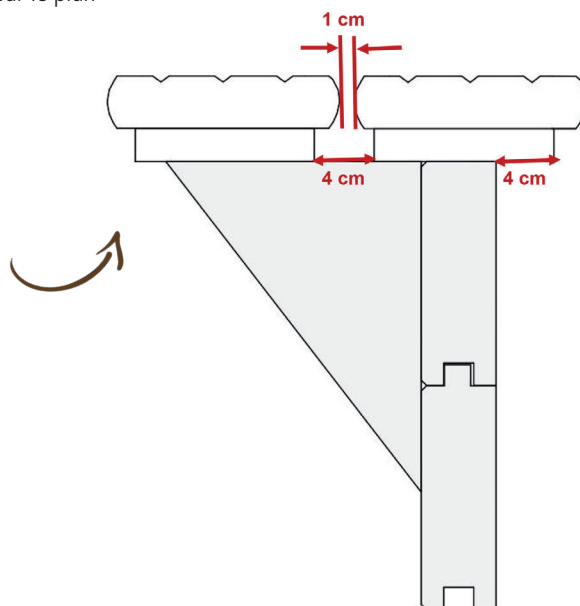
Margelles

Repérer les longueurs de margelles et les pièces de jonction sur le plan en annexe.

Positionner toutes les margelles comme indiqué sur le schéma.

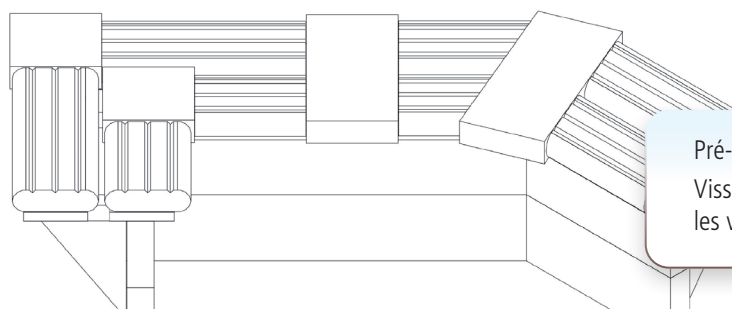
Laisser 1 cm d'espace entre les deux lames

Visser par-dessous la margelle à la sous-margelles avec 2 vis inox 5 x 40 tous les 20 cm.



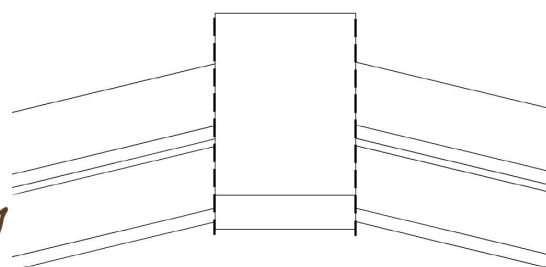
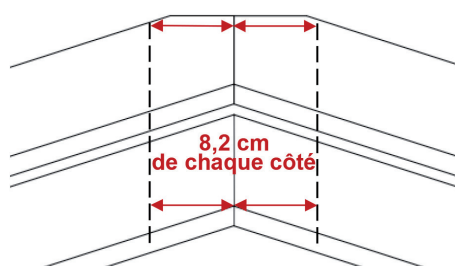
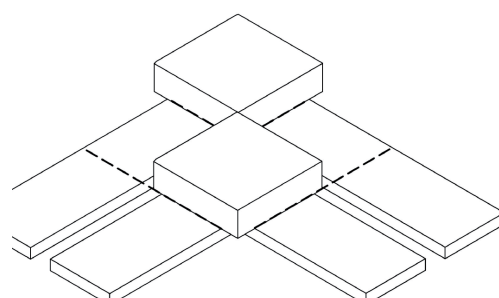
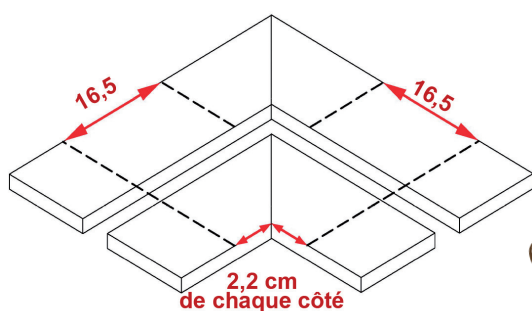
Pièces de jonction

Positionner comme indiqué sur le schéma ci-dessous.



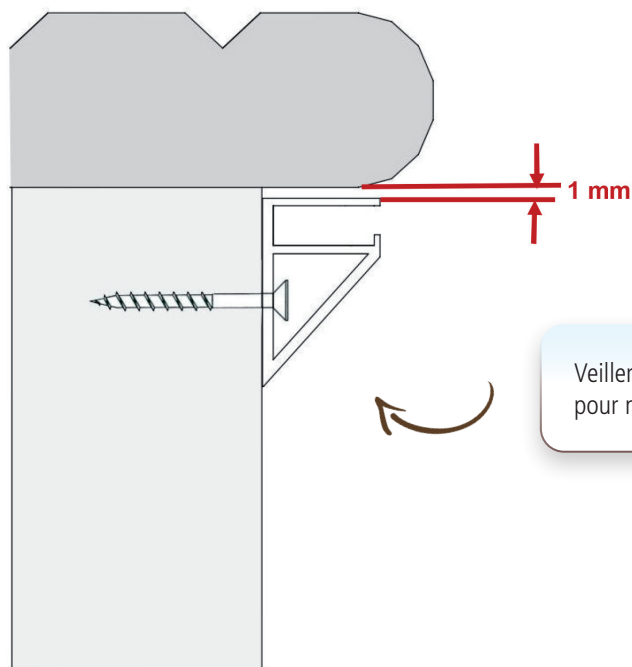
Pré-percer, si besoin, afin de ne pas éclater le bois.

Visser les pièces de jonction aux sous-margelles avec les vis inox 5 x 40.

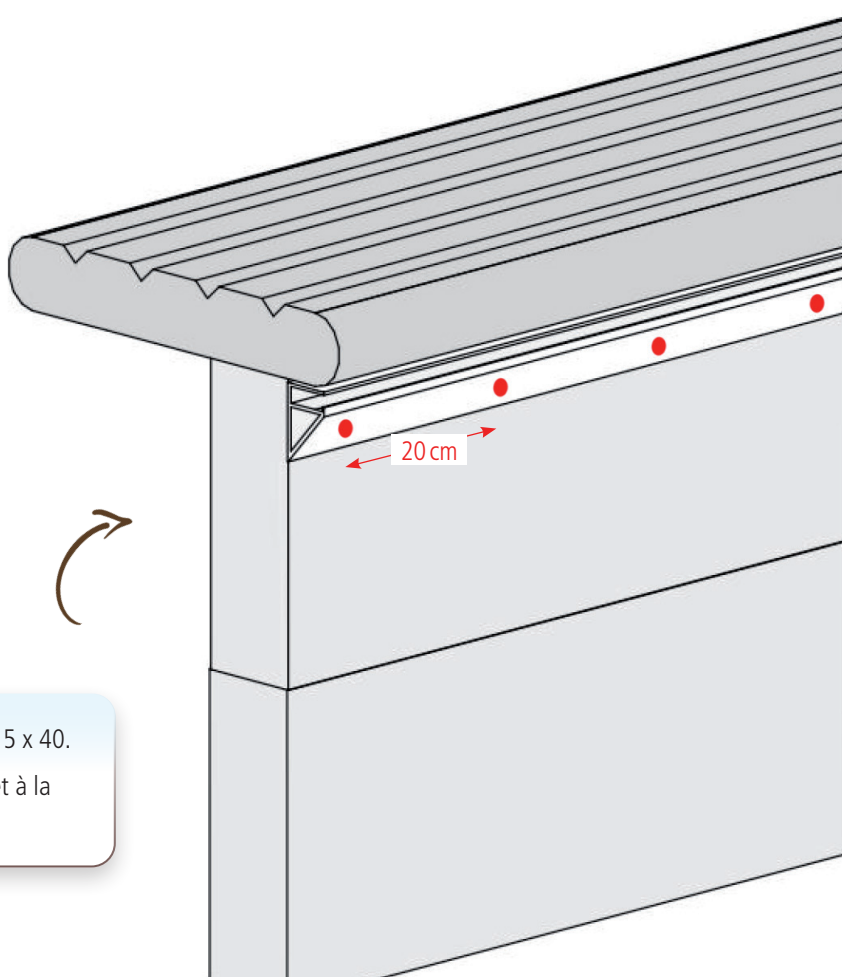


Rails accroche-liners

Placer les rails 1 mm en dessous du haut de la structure comme indiqué sur le schéma.



Veiller à bien enfoncer les vis dans le rail pour ne pas endommager le liner.



Visser tous les 20 cm avec une vis inox 5 x 40.
Attention à l'alignement des raccords et à la propreté de la coupe dans les angles.

Feutre de protection du liner

Le feutre sert uniquement à protéger le liner.

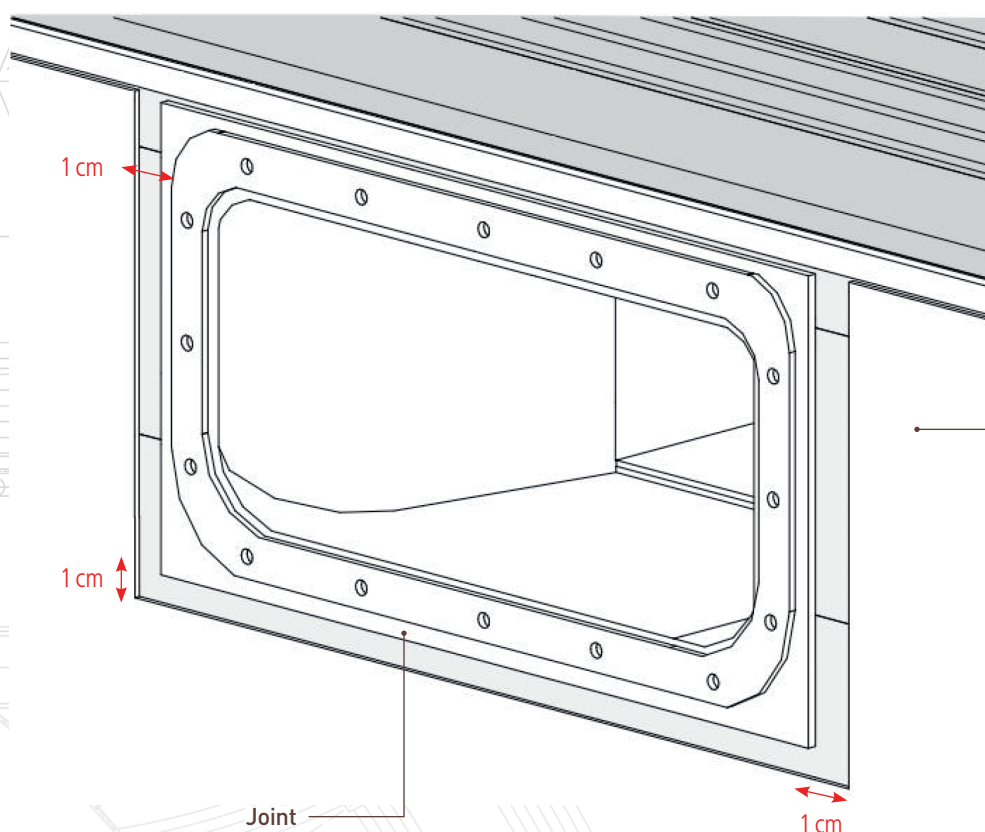
Pour les parois, agraffer le feutre au ras du rail. Veiller à bien enfoncer les agrafes afin de ne pas marquer le liner.

Bien nettoyer le sol avant de poser le feutre, sans le chevaucher.

Découpe pour les pièces à sceller :

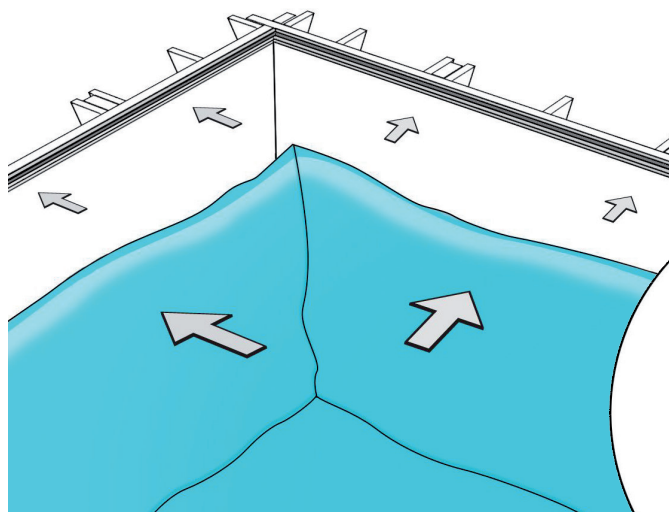
Découper le feutre 1 cm plus large que la pièce à sceller.

Coller un premier joint sur la pièce à sceller.

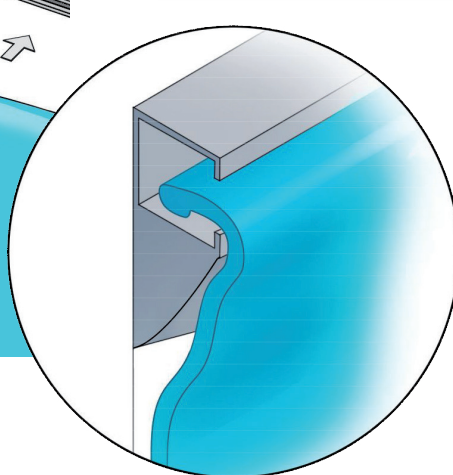


⚠ IMPORTANT

La mise en eau et les découpes des pièces à sceller valent acceptation du liner.

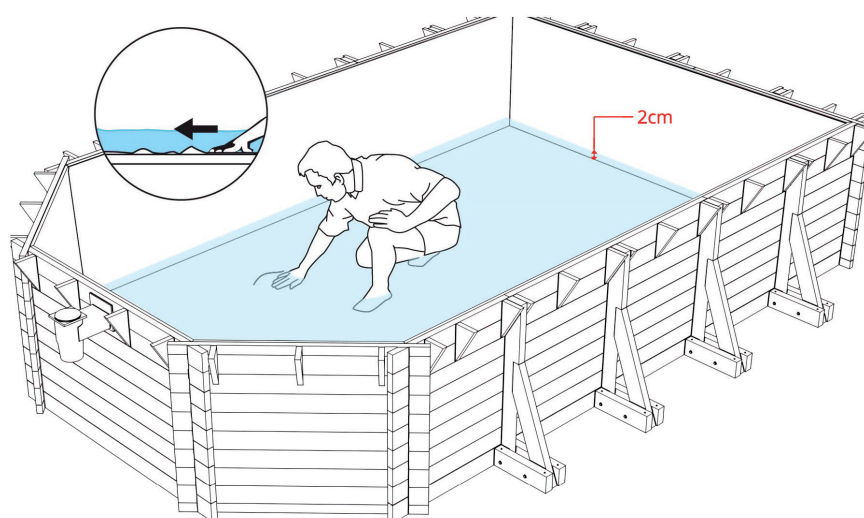
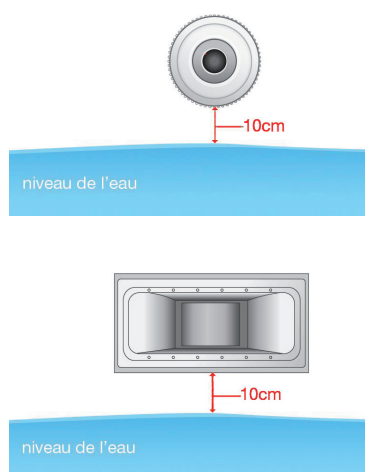


Dérouler délicatement le liner.
Repérer chaque angle pour le positionner.

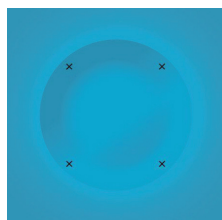


Après accrochage, commencer à remplir tout en tirant les plis vers le bas et les angles.

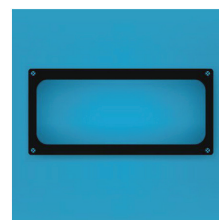
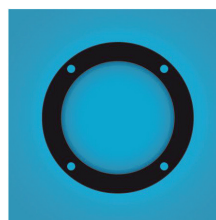
Stopper 10 cm sous la première pièce à sceller.



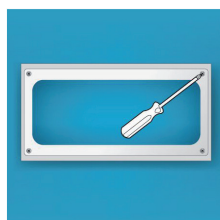
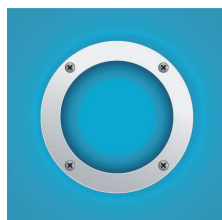
Mettre en place les pièces à sceller en respectant les étapes suivantes.



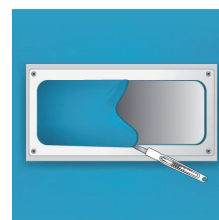
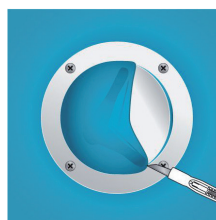
1 Au toucher, repérer les trous des pièces à sceller, marquer les délicatement au stylo sur le liner.



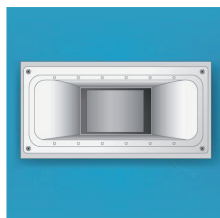
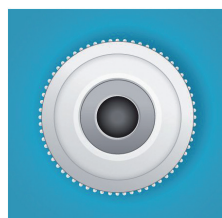
2 Coller le joint.



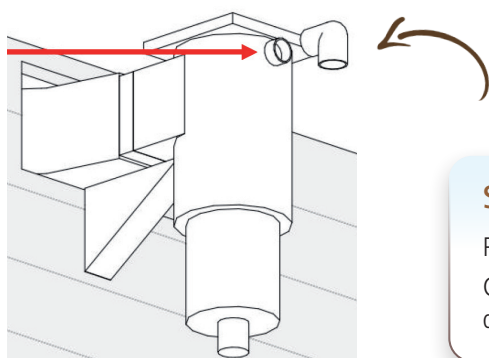
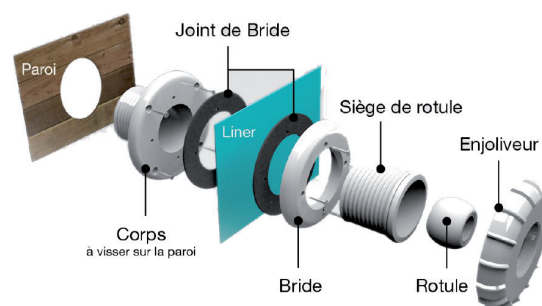
3 Visser la bride.



4 Découper le liner.



5 Terminer la mise en place de la pièce à sceller.



Skimmer

Percer le trop plein à l'arrière du skimmer

Coller le coude + 1 longueur nécessaire de tuyau souple afin d'évacuer le trop plein d'eau de la piscine le plus loin de la paroi.

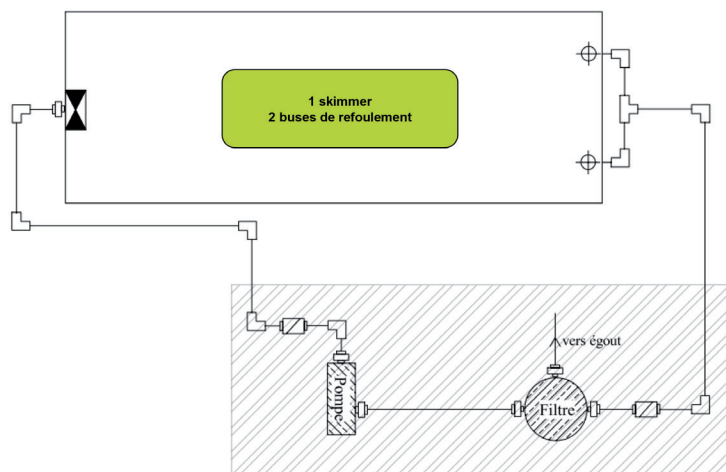


Lire attentivement la notice d'installation et d'utilisation du fabricant.

Légende :

-  skimmer
-  buse refoulement
-  coude à 90°
-  té
-  vanne
-  union 3 pièces
-  local technique (tuyau rigide)

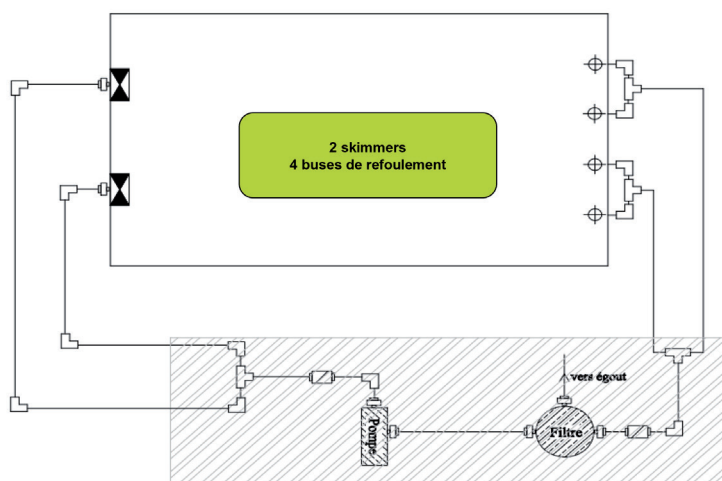
1 Skimmer
+
2 buses de refoulement



Légende :

-  skimmer
-  buse refoulement
-  coude à 90°
-  té
-  vanne
-  union 3 pièces
-  local technique (tuyau rigide)

2 Skimmers
+
4 buses de refoulement



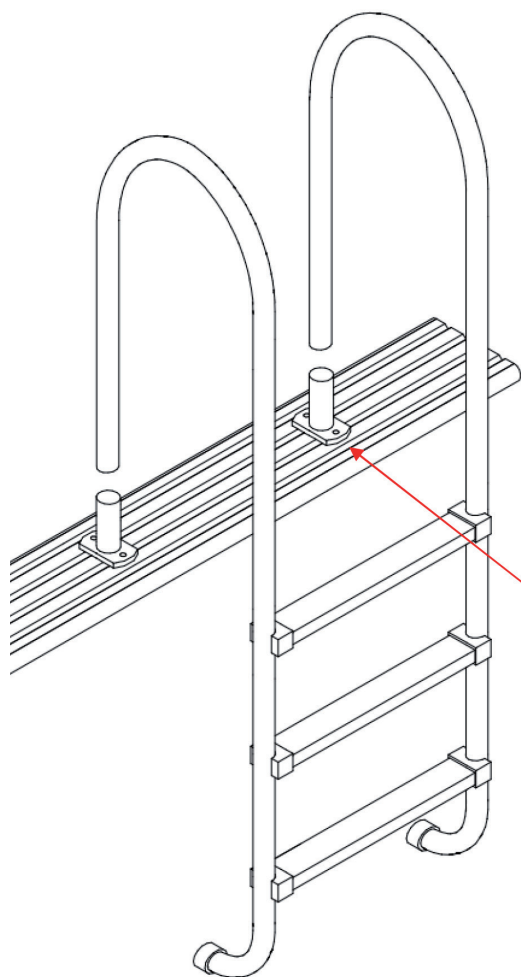
ATTENTION

Local technique en diamètre 63 pour les filtrations en 21 et 26 m3.

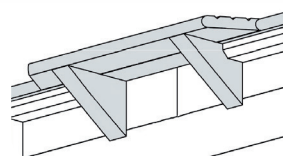
Échelle

Procéder au montage de l'échelle inox comme indiqué sur le schéma ci-dessous.

ENTRETIEN : si de la rouille se dépose sur l'échelle inox, frotter avec un chiffon (voir la notice du fabricant).



A fixer avec les 6 tirefonds inox 8 x 40.
Pour la Gamme Détente, positionner l'échelle sur la « margelinette ».



ATTENTION

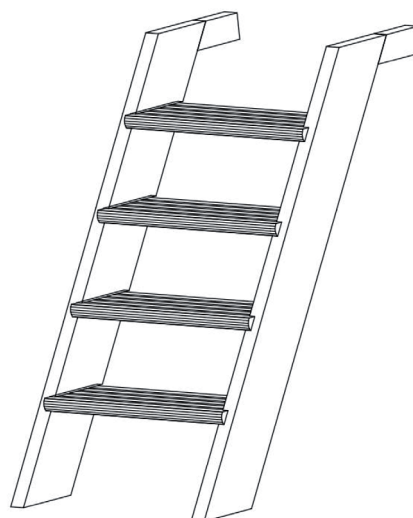
Positionner **TOUJOURS** les platines d'échelle perpendiculairement à la margelle.

Escalier

La hauteur de l'escalier bois correspond à la hauteur maximale d'implantation préconisée hors sol, soit 1,20 m.

Note: la hauteur de l'escalier est adaptée à la structure uniquement dans le cas où le bassin a été modifié sur consultation.

Visser les marches aux 2 montants avec 4 vis de 6 x 80 par marche.



Norme électrique C15-100

Toute piscine doit être équipée d'une protection électrique par interrupteur ou disjoncteur différentiel 30 mA situé en tête de ligne.

Le strict respect de la norme est impératif pour éviter des accidents graves.

Si le local technique du groupe de filtration est situé à moins de 3,50 m, consulter votre électricien.

Risques d'accidentss

Veiller à respecter les interdictions suivantes :

- Ne pas monter à 2 personnes sur les accès.
- Ne pas sauter depuis les accès ou depuis les escaliers.
- Ne pas plonger (les hauteurs d'eau ne le permettent pas).
- Ne pas s'asseoir sur les margelles des piscines hors-sol ou semi-enterrées.
- Ne pas marcher ou courir sur les margelles.
- Ne pas jouer avec une couverture à bulles (d'été) ni essayer de marcher dessus.
- Ne pas marcher sur une couverture d'hivernage, y compris une couverture de sécurité.
- Ne pas nager, jouer sous tout type de couvertures.
- Ne pas grimper sur les locaux techniques ou avoir toute autre attitude dangereuse...

Prévention des noyades de jeunes enfants

Tous nos bassins sont soumis à la loi n°2003-9 du 3 janvier 2003 et doivent être équipés d'au moins 1 équipement de sécurité aux normes françaises.

Ce dispositif ne peut remplacer la vigilance des adultes.

La vigilance doit s'exercer que le bassin soit en sécurité ou pas : un jeune enfant en difficulté dans l'eau ne se débat pas, n'attire pas l'attention et se noie en moins de cinq minutes.

Il est impératif de respecter les conditions d'installation et d'utilisation des équipements de sécurité demandées par les fabricants.



IMPORTANT

Mémoirisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :

- Les Pompiers : le 18 pour la France.
- Le SAMU : le 15 pour la France.
- Le Centre anti poison de votre région.

EN CAS D'ACCIDENT

- Sortez la personne de l'eau le plus rapidement possible.
- Appelez immédiatement les secours et suivez les conseils qui vous sont donnés.
- Remplacez les vêtements mouillés par des couvertures chaudes.

En cas de détérioration du système de filtration, interdire l'accès à la piscine.

SÉCURITÉ ET MARQUAGE : NORME NF EN 16582-1

Avant d'installer la piscine, lire attentivement, assimiler et respecter toutes les informations contenues dans cette notice d'utilisation. Ces avertissements, instructions et consignes de sécurité portent sur certains des risques usuels associés aux loisirs aquatiques, mais ils ne peuvent pas couvrir la totalité des risques et dangers dans tous les cas. Faire toujours preuve de prudence, de discernement et de bon sens lors des activités aquatiques. Conserver ces informations afin de pouvoir s'y référer ultérieurement.

Sécurité des non-nageurs

- Une surveillance attentive, active et continue des enfants qui ne savent pas bien nager et des non-nageurs, par un adulte compétent, est requise en permanence (en gardant à l'esprit que le risque de noyade est le plus élevé pour les enfants de moins de 5 ans).
- Désigner un adulte compétent pour surveiller le bassin à chaque fois qu'il est utilisé.
- Il convient que les enfants qui ne savent pas bien nager ou les non-nageurs portent des équipements de protection individuelle lorsqu'ils utilisent la piscine.
- Lorsque le bassin n'est pas utilisé ou est sans surveillance, retirer tous les jouets de la piscine et ses abords afin de ne pas attirer les enfants vers le bassin.

Dispositifs de sécurité

- Il est recommandé d'installer une barrière (et de sécuriser toutes les portes et fenêtres, le cas échéant) afin d'empêcher tout accès non autorisé à la piscine.
- Les barrières, couvertures, alarmes de piscine ou dispositifs de sécurité similaires sont des aides utiles, mais ils ne remplacent pas la surveillance continue par un adulte compétent.

Équipements de sécurité

- Il est recommandé de garder du matériel de sauvetage (une bouée, par exemple) près du bassin.
- Garder un téléphone en parfait état de marche et une liste de numéros d'urgence à proximité du bassin.

Sécurité d'emploi de la piscine

- Inciter tous les utilisateurs, en particulier les enfants, à apprendre à nager.
- Apprendre les gestes qui sauvent (réanimation cardiopulmonaire) et remettre régulièrement à jour ses connaissances. Ces gestes peuvent sauver une vie en cas d'urgence.
- Expliquer aux utilisateurs de la piscine, enfants inclus, la procédure à suivre en cas d'urgence.
- Ne jamais plonger dans un plan d'eau peu profond, sous peine de blessures graves ou mortelles.
- Ne pas utiliser la piscine sous l'emprise d'alcool ou de médicaments susceptibles de réduire vos capacités à l'utiliser en toute sécurité.
- Si la piscine est recouverte d'une couverture, la retirer entièrement de la surface de l'eau avant d'entrer dans le bassin.
- Traiter l'eau de la piscine et instaurer de bonnes pratiques d'hygiène afin de protéger les utilisateurs des maladies liées à l'eau. Consulter les consignes de traitement de l'eau données dans la notice d'utilisation.
- Stocker les produits chimiques (produits de traitement de l'eau, de nettoyage ou de désinfection, par exemple) hors de portée des enfants.
- Placer les échelles amovibles sur une surface horizontale.
- Utiliser les pictogrammes présentés ci-dessous. Ces pictogrammes doivent être affichés dans une position visible à moins de 2 mètres de la piscine.





Cas particuliers : consulter votre revendeur.

Composition

Nos terrasses sont composées de pin maritime (bois massif) traité en autoclave pour une utilisation jusqu'à la **classe d'emploi 4** : lames rainurées sur une face + lambourdes et vis inox.

Le bois demeure, malgré le traitement, une matière qui réagit selon l'hygrométrie et les variations de température : les lames peuvent présenter des fissures (gerçures) et des évolutions de dimension mais qui restent sans conséquences sur la résistance du bois. Le pin étant un résineux de la résine peut s'écouler, surtout par temps chaud.

Préparation du terrain

Préparation du terrain : toujours sur un terrain **porteur et stable**.

Décaper la terre végétale, réaliser une pente de **2 cm au minimum pour les écoulements**.



Les écoulements ne doivent pas être dirigés vers la piscine.

Sur dalle béton ou sol drainant damé (sablon) : pente de 1.5 cm/m minimum, plus dans les régions de fortes précipitations.

Montage

L'eau doit pouvoir s'écouler/s'infiltrer RAPIDEMENT (veiller à ne pas faire de piège à eau).

- Les lambourdes doivent être placées dans le sens de la pente pour permettre l'écoulement de l'eau et sur des cales (plastique, plots béton...).
- Les lames peuvent être installées côté rainuré ou lisse ; les rainures exigent un nettoyage méticuleux pour éviter les risques de glissade.
- En cas de coupe d'un élément bois : il est IMPERATIF de badigeonner au « produit de recoupe ».
- Ecartement entre les lames : 3 mm minimum, 9 mm maximum pour tenir compte du retrait ou du gonflement du bois entre les saisons sèches et humides et de l'écoulement de l'eau.
- Continuité en bout des lames : 2 lames bout à bout doivent reposer sur une lambourde ; il est préférable de laisser quelques millimètres au bout entre les deux lames.
- Chaque point d'appui de la lame sera fixé par 2 vis face à face dans la largeur de la lame, en partie courante et en bout de lame.
- Périphérie : prévoir un écartement minimum de 10 mm par rapport aux éléments d'adossement (murs, poteaux...).
- Jonction avec un ouvrage en bois, piscine par exemple : aucune partie ne doit être placée contre le bois (joint de rupture obligatoire).

Finition - Entretien - Nettoyage

Pour la finition, passer un dégriseur si nécessaire puis un saturateur de bonne qualité après 4 à 6 mois.

Au minimum 2 fois par an et à chaque fois que nécessaire **nettoyer** au balai à brosse dure et à l'eau : dégager soigneusement les rainures des lames **afin de ne pas les rendre glissantes (moisissures, pollution)**.

Le propriétaire doit effectuer une **surveillance régulière** afin de détecter toute dégradation de surface pouvant engendrer une dangerosité potentielle ; il existe notamment un risque de défibrage avec soulèvement : les parties soulevées doivent être retirées, puis un ponçage localisé doit être effectué pour supprimer toute arête vive. Ce travail incombe au propriétaire sauf contrat avec l'installateur.

Document de référence :

Norme française homologuée en vigueur : NF DTU 51.4



ATTENTION

Toute utilisation du bassin ou d'un équipement non prévue dans les notices est réputée impropre et dangereuse.

Dans la mesure du possible, vérifier de temps en temps le serrage des boulons et vis.

La charge maximale pour l'escalier en bois extérieur est de 170 kg.

La filtration ne doit jamais fonctionner sans eau.

Maintenir le niveau de remplissage au 2/3 du skimmer.

En hiver, retirer le manomètre du filtre, le garder hors-gel et au sec.

Ne pas déposer de galet de chlore dans le bassin, il marquerait le fond du liner.

Nous vous conseillons d'attendre une année pour appliquer un produit adapté et de qualité :

- Sur la partie horizontale (margelle) : saturateur ou huile incolore.
- Sur la partie verticale (structure) : lasure ou saturateur.



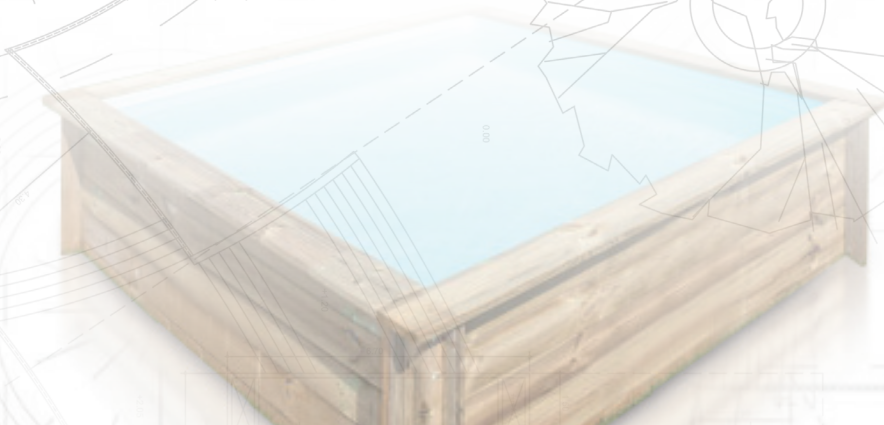
IMPORTANT

- Le traitement de l'eau à base de cuivre est formellement interdit.
- Des équipements d'une qualité insuffisante peuvent faire migrer la rouille qui se dépose sur le liner ou l'échelle.
- En cas d'utilisation d'une électrolyse : mise à la terre indépendante par piquet de terre.

Abris

Il est important de ventiler correctement et suffisamment votre abri en cas de forte chaleur pour préserver :

- le bois de votre piscine (risque d'écoulement de résine résiduelle vers 70 °C)
- le liner
- la couverture éventuellement
- l'eau.





FITT POOL & SPA SOLUTIONS

C'est le secteur commercial du Groupe FITT qui développe des solutions complètes et produit des tubes et des tuyaux, des raccords et des accessoires pour la circulation de l'eau et le nettoyage des piscines ordinaires et à remous.

CONTACTEZ VOTRE REVENDEUR

Pour plus d'informations :

**FITT MC SAM 17 Avenue Albert II
98000 Monaco | Tel. +377 93 101 122**

FITT.MC | shop.fitt.mc |

FITT S.p.A. is a Benefit Company
according to Italian Law number 208/2015
FITT® is a registered trademark of FITT S.p.A.

